



Licences reconnues par le Cames	:	STEM : Informatique 2005 . Physique et Chimie 2005
Licences reconnues par le Cames	:	Sciences Juridiques et Politiques : Droit Civil 2007 . Droit Privé 2007
Licences reconnues par le Cames	:	Sciences Économiques et Gestion : Sciences Économiques 2015
Masters reconnus par le Cames	:	Droit Privé : Droit des Activités Maritimes 2015 . Droit des Affaires et Fiscalité 2015
Masters reconnus par le Cames	:	Droit Public : Relations Internationales 2015 . Administrations Publiques 2015

## SUPPLÉMENT AU DIPLÔME DE MASTER EN DROIT PRIVE **DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES** (Annexe descriptive au diplôme)

Ce supplément au diplôme vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la lisibilité internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable du diplôme. Il décrit la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée.

### I . INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

- 1.1 Numéro d'identification de l'étudiant : .....
- 1.2 Prénom : .....
- 1.3 Nom : .....
- 1.4 Date de naissance : .....
- 1.5 Lieu de naissance : .....
- 1.6 Pays de naissance : .....

### II. INFORMATION SUR LE DIPLOME

- 2.1 Grade (Intitulé du diplôme) **MASTER**
- 2.2 Domaine **Sciences juridiques et politiques**
- 2.3 Mention **Droit Privé**
- 2.4 Spécialité **Droit des Activités Maritimes**
- 2.5 Principaux domaines couverts par le diplôme **Droit maritime, Transport, Assurance, Gestion**
- 2.6 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme **UNIVERSITE DU SAHEL**  
33, rue Mz-198, Mermoz  
Code postal 10700 BP 5355 Dakar-Fann, SÉNÉGAL  
Tel / Fax : 00 221 33 860 9975  
Internet : <http://www.unis.sn>
- 2.7 Langue de formation et d'examen **Français**

### III. INFORMATION SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION DU DIPLOME

- 3.1 Niveau de qualification **Grade de Master - 300 crédits après le baccalauréat (Bac+5)**  
**Grade de Master - 120 crédits après la licence (Licence+2)**
- 3.2 Durée du programme **10 semestres de formation après le Baccalauréat**  
**4 semestres de formation après la Licence**
- 3.3 Conditions d'accès **Accès en M1 aux titulaires de la licence**

## IV. INFORMATION SUR LE CONTENU DU PROGRAMME

4.1 Organisation des études

**Temps plein, en présentiel et en cours du jour.**

4.2 Objectif du programme

Le Master de droit des activités maritimes a pour objectif la formation de maritimistes aptes à répondre aux besoins juridiques mais aussi de gestion des entreprises et administrations du secteur maritime (armateurs, transitaires-commissionnaires, courtiers maritimes, cadre de grands ports maritimes, direction des affaires maritimes, organisations internationales, experts maritimes, assureurs maritime, cadres des compagnies d'armements maritimes, chargeurs, avocats dans le maritime, administrations des affaires maritimes et des douanes, transitaires, pêches, etc..

4.3 Contenu du programme

### LICENCE DE DROIT PRIVE - 1<sup>ER</sup> SEMESTRE - PREMIÈRE ANNÉE – (S1L1)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE01 SJP.L1	DROIT	6	DROI	1.006.1	Droit civil	36	4	S1L1	3
			DROI	1.006.2	TD Droit civil	24	2	S1L1	2
UE02 SJP.L1	DROIT	6	DROI	1.249.1	Droit constitutionnel	36	4	S1L1	3
			DROI	1.249.2	TD Droit Constitutionnel	24	2	S1L1	2
UE03 SJP.L1	DROIT	8	DROI	1.252.1	Histoire du Droit	24	4	S1L1	3
			SCPO	1.258.1	Systèmes Politiques Sénégalais	24	4	S1L1	3
UE04 SJP.L1	ÉCONOMIE INFORMATIQUE	6	ECON	1.252.1	Économie Politique Générale	24	3	S1L1	2
			INFO	1.021.1	Informatique Générale	24	3	S1L1	2
UE05 SJP.L1	LANGUES ET COMMUNICATION	4	ANGL	1.000.1	Anglais	24	2	S1L1	2
			COMM	1.003.1	Techniques d'expressions	24	2	S1L1	2

### LICENCE DE DROIT PRIVE – 2<sup>EME</sup> SEMESTRE - PREMIÈRE ANNÉE – (S2L1)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE06 SJP.L1	DROIT	8	DROI	1.007.1	DROIT CIVIL	36	5	S2L1	3
			DROI	1.007.2	TRAVAUX DIRIGES DE DROIT CIVIL	24	3	S2L1	2
UE07 SJP.L1	DROIT	8	DROI	1.250.1	DROIT CONSTITUTIONNEL	36	5	S2L1	3
			DROI	1.250.2	TRAVAUX DIRIGES DE DROIT CONSTITUTIONNEL	24	3	S2L1	2
UE08 SJP.L1	DROIT	8	DROI	1.255.2	INSTITUTIONS JUDICIAIRES	24	4	S2L1	3
			DROI	1.253.2	INSTITUTIONS INTERNATIONALES	24	4	S2L1	3
UE09 SJP.L1	INFORMATIQUE SOCIOLOGIE	6	SOCI	1.033.1	SOCIOLOGIE	24	3	S2L1	2
			INFO	1.021.1	INFORMATIQUE	24	3	S2L1	2

**LICENCE DE DROIT PRIVE – 3EME SEMESTRE - DEUXIÈME ANNÉE – (S3L2)**

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE01 SJP.L2	DROIT	6	DROI	2.267.1	Droit des Obligations	36	4	S3L2	3
			DROI	2.267.2	TD Droit des Obligations	24	2	S3L2	2
UE02 SJP.L2	DROIT	6	DROI	2.270.1	Droit administratif	36	4	S3L2	3
			DROI	2.270.2	TD Droit Administratif	24	2	S3L2	2
UE03 SJP.L2	DROIT FINANCE	6	FINA	2.048.1	Finances Publiques	36	4	S3L2	3
			FINA	2.048.2	TD Finances Publiques	24	2	S3L2	2
UE04 SJP.L2	DROIT	6	DROI	2.273.1	Droit pénal général	24	3	S3L2	3
			DROI	2.036.1	Droit des Biens	24	3	S3L2	3
UE05 SJP.L2	SCIENCES POLITIQUES INFORMATIQUE	6	SCPO	2.282.1	Sciences Politiques	24	3	S3L2	3
			INFO	2.279.3	Informatique Pratique	24	3	S3L2	2

**LICENCE DE DROIT PRIVE – 4EME SEMESTRE - DEUXIÈME ANNÉE – (S4L2)**

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE06 SJP.L2.	DROIT	8	DROI	2.268.1	DROIT DES OBLIGATIONS	36	5	S4L2	3
			DROI	2.268.2	TRAVAUX DIRIGES DE DROIT DES OBLIGATIONS	24	3	S4L2	2
UE07 SJP.L2.	DROIT	8	DROI	2.271.1	DROIT ADMINISTRATIF	36	5	S4L2	3
			DROI	2.271.2	TRAVAUX DIRIGES DE DROIT ADMINISTRATIF	24	3	S4L2	2
UE08 SJP.L2.	DROIT FINANCE	8	FINA	2.049.1	FINANCES PUBLIQUES	36	5	S4L2	3
			FINA	2.049.2	TRAVAUX DIRIGES DE FINANCES PUBLIQUES	24	3	S4L2	2
UE09 SJP.L2.	DROIT	6	DROI	2.274.1	PROCÉDURE PÉNALE	36	3	S4L2	3
			DROI	2.273.1	DROIT PÉNAL GENERAL	24	3	S4L2	3

### LICENCE DE DROIT PRIVE – 5EME SEMESTRE – TROISIÈME ANNÉE – (S5L3)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE01 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.085.1	TECHNIQUES CONTRACTUELLES	36	4	S5L3	3
			DROI	3.085.2	TD TECHNIQUES CONTRACTUELLES	24	2	S5L3	2
UE02 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.260.1	TECHNIQUES SOCIÉTAIRES I	36	4	S5L3	3
			DROI	3.260.2	TD TECHNIQUES SOCIÉTAIRES	24	2	S5L3	2
UE03 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.063.1	DROIT FISCAL DES AFFAIRES	36	4	S5L3	3
			DROI	3.063.2	TD DROIT FISCAL DES AFFAIRES	24	2	S5L3	2
UE04 SJP.L3 .PRV	DROIT	8	DROI	3.297.1	DROIT DU TRAVAIL	24	3	S5L3	3
			DROI	3.294.2	HISTOIRE DU DROIT PRIVE	24	2	S5L3	3
			DROI	3.295.1	DROIT PÉNAL SPÉCIAL	24	3	S5L3	3
UE05 SJP.L3 .PRV	GESTION	4	GEST	3.300.1	ORGANISATION DES ENTREPRISES	24	2	S5L3	2
			GEST	3.018.1	COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	24	2	S5L3	2

### LICENCE DE DROIT PRIVE – 6EME SEMESTRE – TROISIÈME ANNÉE – (S6L3)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE06 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.286.1	TECHNIQUES CONTRACTUELLES	36	4	S6L3	3
			DROI	3.286.2	TRAVAUX DIRIGES DE TECHNIQUES CONTRACTUELLES	24	2	S6L3	2
UE07 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.061.1	TECHNIQUES SOCIÉTAIRES	36	4	S6L3	3
			DROI	3.061.2	TRAVAUX DIRIGES DE TECHNIQUES SOCIÉTAIRES	24	2	S6L3	2
UE08 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.064.1	DROIT FISCAL DES AFFAIRES	36	4	S6L3	3
			DROI	3.064.2	TRAVAUX DIRIGES DE DROIT FISCAL DES AFFAIRES	24	2	S6L3	2
UE09 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.302.1	DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL	24	3	S6L3	3
			DROI	3.020.1	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	24	3	S6L3	3
UE10 SJP.L3 .PRV	DROIT	6	DROI	3.287.1	SURETÉ ET VOIES D'EXÉCUTION	24	3	S6L3	2
			DROI	3.284.1	DROIT DES CONTRATS SPÉCIAUX	24	3	S6L3	2

	<b>TOTAL</b>	<b>180 CRÉDITS</b>		<b>VOLUME HORAIRE</b>	<b>1572 HEURES</b>				
--	--------------	--------------------	--	-----------------------	--------------------	--	--	--	--

## MASTER DE DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES - 1<sup>ER</sup> SEMESTRE - PREMIÈRE ANNÉE (S1M1)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE01 SJP.M1.PR.V	DROIT	7	DROI	4.339.1	DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	36	5	S1M1	3
			DROI	4.339.2	TD DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	24	2	S1M1	2
UE02 SJP.M1.PR.V	DROIT	7	FISC	4.360.1	TECHNIQUES FISCALES	36	5	S1M1	3
			FISC	4.360.2	TD TECHNIQUES FISCALES	24	2	S1M1	2
UE03 SJP.M1.PR.V	DROIT	8	DROI	4.351.1	DROIT DES TRANSPORTS	24	4	S1M1	3
			DROI	4.352.1	DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA DISTRIBUTION	24	4	S1M1	3
UE04 SJP.M1.PR.V	DROIT	8	DROI	4.342.1	DROIT ÉCONOMIQUE	24	4	S1M1	3
			DROI	4.345.1	DROIT ET TECHNIQUES BANCAIRES	24	4	S1M1	3

## MASTER DE DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES – 2<sup>EME</sup> SEMESTRE - PREMIÈRE ANNÉE (S2M1)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE05 SJP.M1 .PR.V	DROIT	4	DROI	4.361.1	TECHNIQUES FISCALES	36	3	S2M1	3
			DROI	4.361.2	TRAVAUX DIRIGES DE TECHNIQUES FISCALES	24	1	S2M1	2
UE06 SJP.M1 .PR.V	DROIT	4	DROI	4.347.1	TECHNIQUES DE RÈGLEMENT	36	3	S2M1	3
			DROI	4.347.2	TRAVAUX DIRIGES DE TECHNIQUES DE RÈGLEMENT	24	1	S2M1	2
UE07 SJP.M1 .PR.V	DROIT	6	DROI	4.346.1	DROIT INTERNATIONAL PRIVE	24	3	S2M1	3
			DROI	4.374.1	DROIT PÉNAL DES AFFAIRES	24	3	S2M1	3
UE08 SJP.M1 .PR.V	DROIT	6	DROI	4.372.1	PHILOSOPHIE DU DROIT	24	3	S2M1	3
			DROI	4.373.1	DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	24	3	S2M1	3
UE09 SJP.M1 .PR.V	DROIT	6	DROI	4.356.1	DROIT MARITIME	24	3	S2M1	3
			DROI	4.359.1	DROIT DE L'IMPORT ET DE L'EXPORT	24	3	S2M1	3
UE10 SJP.M1 .PR.V	DROIT	4	DROI	4.356.1	DROIT DES ASSURANCES	24	3	S2M1	3
			GEST	4.355.1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	24	1	S2M1	2

### MASTER DE DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES – 3EME SEMESTRE - DEUXIÈME ANNÉE (S3M2)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE01 SJP.M2 ACMAR	DROIT	10	DROI	53.1261	Droit maritime général	36	5	S3M2	3
			DROI	53.1251	Droit portuaire	36	5	S3M2	3
UE02 SJP.M2 ACMAR	DROIT	10	DROI	53.1211	Droit du transport maritime	36	5	S3M2	3
			DROI	53.1231	Assurances maritimes	36	5	S3M2	3
UE03 SJP.M2 ACMAR	DROIT	10	DROI	53.1221	Droit de la mer	36	5	S3M2	3
			DROI	53.1181	Droit de l'écosystème marin	36	5	S3M2	3

### MASTER DE DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES – 4EME SEMESTRE - DEUXIÈME ANNÉE (S4M2)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE04 SJP.M2. ACMAR	ACTIVITÉS MARITIMES	12	ACMA	5.402.1	CONTENTIEUX MARITIME	36	6	S4M2	3
			ACMA	5.438.1	VENTE MARITIME	36	6	S4M2	3
UE05 SJP.M2 ACMAR	TRANSPORT ANGLAIS	10	TRAN	5.435.1	TRANSPORT MULTIMODAL	36	6	S4M2	3
			LANG	5.406.1	ANGLAIS	24	4	S4M2	2
UE06 SJP.M2 ACMAR	STAGE MEMOIRE	8	STAG	5.998.1	STAGE	36	4	S4M2	2
			MEMO	5.999.1	MEMOIRE	36	4	S4M2	4

	<b>TOTAL M</b>	<b>120 CRÉDITS</b>		<b>VOLUME HORAIRE</b>	<b>948 HEURES</b>		
--	----------------	--------------------	--	-----------------------	-------------------	--	--

	<b>TOTAL L+M</b>	<b>300 CRÉDITS</b>		<b>VOLUME HORAIRE</b>	<b>2510 HEURES</b>		
--	------------------	--------------------	--	-----------------------	--------------------	--	--

#### 4.4 Système de notation et mention

Les enseignements sont évalués par une note sur une échelle allant de 0 à 20.

Une compensation entre les matières formant une même unité d'enseignement existe.

Une unité d'enseignement est validée si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour offrir une lisibilité internationale des résultats, les notes peuvent faire l'objet d'une conversion en grade comme suit :

<b>A+</b>	<b>[16 – 20[</b>	<b>Cette note confère à l'étudiant la mention « Très-bien »</b>
<b>A</b>	<b>[14 – 16[</b>	<b>Cette note confère à l'étudiant la mention « Bien »</b>
<b>B</b>	<b>[12 – 14[</b>	<b>Cette note confère à l'étudiant la mention « Assez-bien »</b>
<b>C</b>	<b>[10 – 12[</b>	<b>Cette note permet à l'étudiant de valider une UE sans mention</b>
<b>D</b>	<b>[08 – 10[</b>	<b>Avec cette note, l'étudiant ne valide pas et doit reprendre l'unité d'enseignement</b>
<b>E</b>	<b>[0 – 08[</b>	<b>Avec cette note, l'étudiant ne valide pas et doit reprendre l'unité d'enseignement</b>

### **V - INFORMATION SUR LA FONCTION DE LA QUALIFICATION**

5.1 Accès à un niveau d'études supérieur                      Avec ce Master, l'étudiant peut s'inscrire en Doctorat

5.2 Statut professionnel    Après l'obtention du Master, l'étudiant doit pouvoir :

L'étudiant titulaire de ce mater peut travailler dans les secteurs suivants

- Entreprises maritimes : armateurs, assureurs maritimes, ports, affaires maritimes, agent courtiers maritimes, risk manager
- Auxiliaires de transport : Transitaires, Opérateurs de transport multimodal
- Expertises, Assurances, Barreau
- Directions juridiques des entreprises du secteur maritime
- Juristes - rédacteurs des compagnies d'assurances maritimes
- Avocats maritimes
- Experts maritime / transport
- Arbitrage
- Juristes organisations internationales spécialisées :  
Commission, Organisation Maritime Internationale
- Inspecteur des affaires maritimes

## **VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

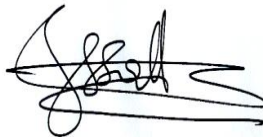
**Le Master de Droit des Activités Maritimes de l'Université du Sahel est reconnu et accepté par le Conseil africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) comme équivalent à une formation de baccalauréat plus 5 années de formation universitaire.**

## **VII. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT**

Fait à Dakar, le.....

**Pr. El Hadji SALL**

**Timbre sec de l'Université**



**Président de l'Université du Sahel**



## VIII. INFORMATION SUR LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SÉNÉGAL

GRADE	ANNÉE	GRADES LMD	AUTRES GRADES
<b>D</b> OCTORAT (8)	D3 (8)	DOCTORAT (480 crédits)	
	D2 (7)		
	D1 (6)		
<b>M</b> ASTER (5)	M2 (5)	MASTER (300 crédits)	INGÉNIEUR (300 crédits)
	M1 (4)		
<b>L</b> ICENCE (3)	L3 (3)	LICENCE (180 crédits)	LICENCE PRO (180 crédits)
	L2 (2)		DUT – BTS (120 crédits)
	L1 (1)		
<b>BACCALAURÉAT</b>			

## RÉFÉRENCES

1. La Constitution de la République du Sénégal, notamment en son article 23,
2. La loi n° 94-82 du 23 Décembre 1994 portant statut des Établissements de l'Enseignement Privé, modifié par la loi n° 2005-03 du 11 janvier 2005
3. La loi 2005-03 modifiant et complétant les articles 6 et 8 de la loi 94-82 du 23 Décembre 1994 portant statut des Établissements d'Enseignement Privé,
4. L'Autorisation n° 00427 MESRS/DES du 29 Juin 2000 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
5. La Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes délivrées à l'Université du Sahel par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur en Afrique (CAMES) lors du 22ème colloque ordinaire international tenu du 5 au 10 Décembre 2005 à Abidjan en Côte d'Ivoire,
6. La Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes délivrées à l'Université du Sahel par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur en Afrique (CAMES) lors du 23ème colloque ordinaire international tenu du 26 Novembre au 1er Décembre 2007 à Lomé au Togo,
7. Le décret n° 2011-443 du 30 mars 2011 portant création, et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement d'une Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
8. Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur
9. Le décret n° 2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur
10. Le décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence, modifié
11. Le décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, modifié
12. Le décret n° 2014-565 du 06 mai 2014 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
13. Le décret n° 2015-582 du 11 mai 2015 relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'Enseignement Supérieur
14. La Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes délivrées à l'Université du Sahel par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur en Afrique (CAMES) lors du 30 ème colloque ordinaire international tenu du 25 Novembre au 1er Décembre 2015 à Dakar au Sénégal,